



COMMENT PARTICIPER ?

Dès maintenant et jusqu'au 31 mars 2022, vous pouvez prendre la parole et répondre à l'enquête en ligne. Elle nous permettra de comprendre comment vous percevez le territoire et de disposer de votre avis concernant l'action du Parc.

Toutes les idées sont bonnes à prendre. Plus nous aurons de réponses, plus ce nouveau projet de territoire sera en adéquation avec vos souhaits et vos volontés.



Une autre vie s'invente ici

C'EST LE GRAND MOMENT CAUSONS DE CE QUI NOUS REGARDE

CE TERRITOIRE VOUS APPARTIENT,
C'EST AUJOURD'HUI QUE NOUS IMAGINONS DEMAIN !

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient n'est ni réserve animalière, ni un musée à ciel ouvert, ni un sanctuaire botanique. Depuis plus de 50 ans, c'est un espace de vie où préservation de l'environnement rime avec développement du territoire.

Depuis 2020, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a entamé la procédure de révision de sa Charte 2009-2024 qui va s'étaler jusqu'en 2025, et conduire au renouvellement du classement Parc naturel régional jusqu'en 2040 par arrêté du Premier Ministre.

POURQUOI L'IMPLICATION DE TOUS EST IMPORTANTE ?

Plus de 10 ans se sont écoulés depuis la signature de la Charte et le territoire a évolué. C'est l'occasion de se remettre en question et donc d'inviter l'ensemble des acteurs du territoire à dialoguer, à partager et à inventer l'avenir des 15 prochaines années !

Que vous soyez habitants du territoire, habitants limitrophes ou juste de passage, acteurs associatifs ou acteurs économiques et touristiques, ce territoire vous appartient. Grâce à votre implication et à votre dynamisme, c'est VOUS qui faites vivre le territoire !

SCANNEZ-MOI



ou rendez vous sur pnr-foret-orient.fr